

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES

12, rue Baragué - Bâtiment 2

78390 BOIS D'ARCY

Internet : <http://cdty.fr> - E-mail : rousse.yves@neuf.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 16 OCTOBRE 2016

RAPPORT MORAL et d'ACTIVITÉS du PRÉSIDENT

Messieurs les Présidents des Clubs de Tir Yvelinois, Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Directeur, Mesdames, Messieurs, Chers ami(e)s,

Je voudrais commencer ce rapport moral et d'activités en citant les noms de celles et ceux qui, en 2015-2016, ont fait honneur à notre sport, à nos associations et à notre Comité en qualité d'encadrant.

- La médaille de la Jeunesse et des Sports a été décernée, cette saison à :
 - Lionel LAMY de l'Association Sportive de Tir de Poissy,



Quelques mots, maintenant, sur les effectifs de nos associations.

Notre Comité est composé, en 2015-2016, de **21 associations, 3 923 tireurs sont licenciés FFTir dans les Yvelines**, contre 3647 la saison précédente soit une augmentation de 7.6%.

Cette augmentation de 7.6% est la plus forte de ces 6 dernières années. Notons que depuis la saison 2010/2011 les effectifs des licenciés du département ont augmenté de 20%.

Les féminines (360) représentent 9.2% (8.8% en 2014-2015) et les jeunes (326) 8.3% (9.2% en 2014-2015) des licenciés Yvelinois.

Si nous regardons les statistiques, 17 clubs Yvelinois ont eu une augmentation du nombre de leurs licenciés et 4 une diminution.

Notre Comité possède dans ses rangs 43 formateurs diplômés et 27 médaillés ce dont nous pouvons nous réjouir.

Il faut bien constater que les capacités d'accueil de certains clubs sont limitées par les installations dont ils disposent, l'inauguration en avril 2015 du nouveau stand de tir de l'Espérance du Parray en Yvelines nous a apporté une bouffé d'oxygène mais les années à venir seront difficiles et nous serons obligés comme c'est le cas aujourd'hui dans de nombreux clubs de refuser des inscriptions.

Le nouveau stand du Tir National de Versailles, dont nous espérons qu'il verra bientôt le jour, nous permettra peut-être de palier à ce manque de place.

Les actions d'amélioration du potentiel d'accueil, développées au plus près du terrain par nos clubs de Tir, avec l'aide de leur Ligue et de leur Comité, ne sont pas non plus étrangères à cette augmentation du nombre de licenciés.

Nous nous efforcerons de continuer à développer une relation fondée sur une confiance réciproque avec nos Partenaires Institutionnels.



Yvelines
Conseil général



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale
de la Cohésion Sociale
des YVELINES

Cela est vrai pour la Préfecture des Yvelines et ses Services dont, principalement, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (ex DDJS), le Département 78, le Comité Départemental Olympique et Sportif des Yvelines, aux manifestations et tâches desquels les dirigeants du CDTY participent et/ou prêtent main forte. Nous ne manquons pas de communiquer en toute occasion et dans tous supports appropriés sur les valeurs de notre sport et ses incontestables succès aux niveaux régional, national et international.

Une cérémonie aura lieu, en l'Hôtel du Département courant novembre 2016, à l'occasion de laquelle nos 5 champions de France 2015- 2016, cités plus loin, seront honorés par le Conseil général des Yvelines.

Enfin, le Tir Yvelinois a été présent et actif, comme chaque saison, lors de manifestations du CDOS 78 rassemblant le Monde sportif Yvelinois et ses partenaires Institutionnels :

- Remise des « *Eclats Olympiques* » à la préfecture des Yvelines le vendredi 12 février 2016 (à noter l'éclat d'Or dans la catégorie « juges / arbitres » reçu par notre ami et membre du comité directeur Jean Jacques De Pasqual)



Parlons maintenant des aides financières que nous apportent nos Institutionnels, à concurrence, cette saison, de 24 % de notre budget contre 29% l'an dernier.

Il convient, à nouveau, de souligner que, sans les financements apportés par nos Institutionnels, *que nous tenons ici à remercier*, le Comité et ses Associations Yvelinoises ne pourraient pas réaliser les actions qui concourent aux succès remarquables de nos Tireurs, sur les plans quantitatif et qualitatif.

Rappelons que le président du CDTY est l'interface entre les clubs et le Conseil général, la DDCS et le CDOS.

Il est ainsi appelé à collationner, donner un avis et viser :

- Les demandes de subventions "Haut Niveau Amateur" présentées par les clubs,
- Les demande d'aides personnelles (ou bourses) présentées par les sportifs inscrits sur les listes ministérielles, (subventions DAISY),
- Les demandes de subvention CNDS ordonnancées conjointement par la DDCS et le CDOS.

Détaillons l'état des lieux dans ce domaine, dans l'ordre chronologique de présentation des dossiers aux Institutionnels concernés :

a) Subvention « Haut Niveau Amateur » des Clubs par le Conseil général :

- 7 clubs ont sollicité, le 15 septembre 2015, une subvention, au titre de la saison 2014/2015. Le mandatement de ces subventions a été crédité, fin 2015, pour un montant de 762 € par jeune ayant participé à une épreuve des championnats de France, avec un plafond de 1524€ pour au moins deux participants.
- 8 dossiers ont été, à nouveau, présentés, le 15 septembre 2016, au titre de la saison écoulée.

b) "Contrat sur Objectifs" du CDTY par le Conseil Général :

Une subvention, de 6200 € a été accordée au CDTY au titre de l'année 2016 (6200€ en 2015) soit statu quo pour l'instant.

Malgré le maintien de cette subvention au même niveau, la tendance à la diminution des subventions risque de s'accroître au cours des années à venir suite au désengagement financier de l'état vis-à-vis des collectivités locales, de nombreux clubs l'ont également ressenti au niveau des communes et des communautés de communes.

Au niveau du CDTY, nous avons anticipé cette baisse qui était prévisible en faisant des économies sur 2 postes :

- L'année dernière nous avons déjà supprimé les médailles pour les dames et seniors pour les remises de prix des championnats départementaux, elles sont maintenant remplacées par des diplômes, l'économie réalisée est d'environ 700€, les jeunes de poussins à juniors continueront à être récompensés par des médailles,
- Ajustement de la subvention de 1000€ accordée (en matériel et équipements) à chaque école de tir,
- D'autres actions sont envisageables si la baisse de la subvention départementale continue sur le même rythme,
- Le contrat objectif qui relie notre Comité au Département 78 est reconduit pour 2016 /2017, le Président du CDTY doit présenter ce contrat avant le 1^{er} novembre.

Le versement de cette subvention est assorti d'un engagement du Comité au titre du *Développement Durable*.

Nos clubs s'engagent, à ce titre, à mettre en œuvre des actions concrètes selon les 3 volets du Développement Durable :

- Volet environnemental : élimination des déchets, récupération et recyclage du plomb et du laiton, réduction des consommables (par l'usage de l'informatique), covoiturage, économies d'énergie, suppression progressive des gaz polluants (CO2)...
- Volet social : intégration des publics en situation de handicap, encouragement à l'accèsion des femmes aux postes de responsabilité...
- Volet économique : mutualisation des moyens...

c) Bourses individuelles du CG78 : (subventions « DAISY »)

5 tireurs pressentis en ont bénéficié au titre de la saison 2015-2016, (montant de 400 à 700€)

Notification de la campagne concernant la saison à venir sera adressée au CDTY qui pilotera l'instruction des dossiers qui seront envoyés, début 2017 aux intéressés et adressés au président du Comité qui les visera et les fera suivre.

d) Subvention CNDS du Ministère des Sports :

- Quatre clubs de Tir Yvelinois ont présenté un dossier, au titre de 2015-2016 contre 6 en 2014-2015, 4 demandes de subventions ont été accordées pour un montant global de 6500€ contre 7450€ l'année dernière

- Pour sa part, notre Comité s'est vu notifier une subvention 2016 de 2 200 €, en baisse de 100€ par rapport à celle perçue la saison passée. Là aussi il faut être vigilant sur la pérennité de cette subvention aux comités et associations sportives



Passons maintenant en revue les faits marquants de notre activité 2015-2016 en regard des 5 points de notre Projet Associatif

1. Inciter les adhérents de nos clubs à pratiquer les disciplines du Tir Sportif en organisant les épreuves des championnats départementaux relatifs aux disciplines pratiquées dans le département

Je voudrais, d'emblée, souligner deux points :

Le Tir Yvelinois accueille volontiers les tireurs d'autres départements dans les disciplines pour lesquelles ils manquent de stands appropriés : je pense à la carabine 300 mètres, aux armes longues en armes anciennes et au Tir aux Armes Réglementaires.

Les tirs effectués par des licenciés étrangers à notre département représentent, cette saison 20% du total (ils étaient de 23% la saison passée).

Pour les championnats 10M, nous accueillons quelques tireurs ayant fait des demandes de dérogation,

Pour les championnats 25/50M, nous accueillons les tireurs du 92.

Pour les championnats Armes Anciennes nous accueillons les tireurs du 92, du 94 et les tireurs aux armes longues du 93.

Pour les championnats au Tir aux Armes Réglementaires, nous accueillons les tireurs du 92, 93 et 95.

Un grand merci aux responsables de la gestion sportive de notre département qui, comme d'habitude, ont organisé de main de maître ces championnats sous la houlette de notre directeur de tir Chantal HOCHET :

- Jean Jacques DE PASQUAL et Jacques LEMARIE pour le critérium Ecole de Tir, le championnat Ecole de Tir et les championnats des clubs école de tir et 10 mètres
- Chantal HOCHET pour les championnats 10 mètres, 25/50 mètres et 300 mètres,
- Bernard et Sylvie COLLOT pour les armes anciennes,
- Jean Luc MARTINET pour le Tir aux Armes Réglementaires

Nous n'oublions pas Catherine JACQUELIN- GUIDICI, assistée de Lionel LAMY et de tous les arbitres qui ont permis aux tireurs Yvelinois de s'exprimer sur les pas de tir dans l'esprit des règlements.

Rappelons à ceux, qui parfois les critiquent, que pas d'arbitres pas de championnats.

Rappelons, pour ceux qui l'ont oublié que notre Comité dispose, depuis 2009, d'un site internet (<http://www.cdtty.fr>), créé et administré par Chantal HOCHET à qui nous renouvelons nos plus vifs remerciements.

Outre les informations habituelles sur la vie de notre Comité, vos associations y trouvent le planning de nos championnats, les convocations associées, leurs formulaires d'engagement et la possibilité de s'y inscrire en ligne.

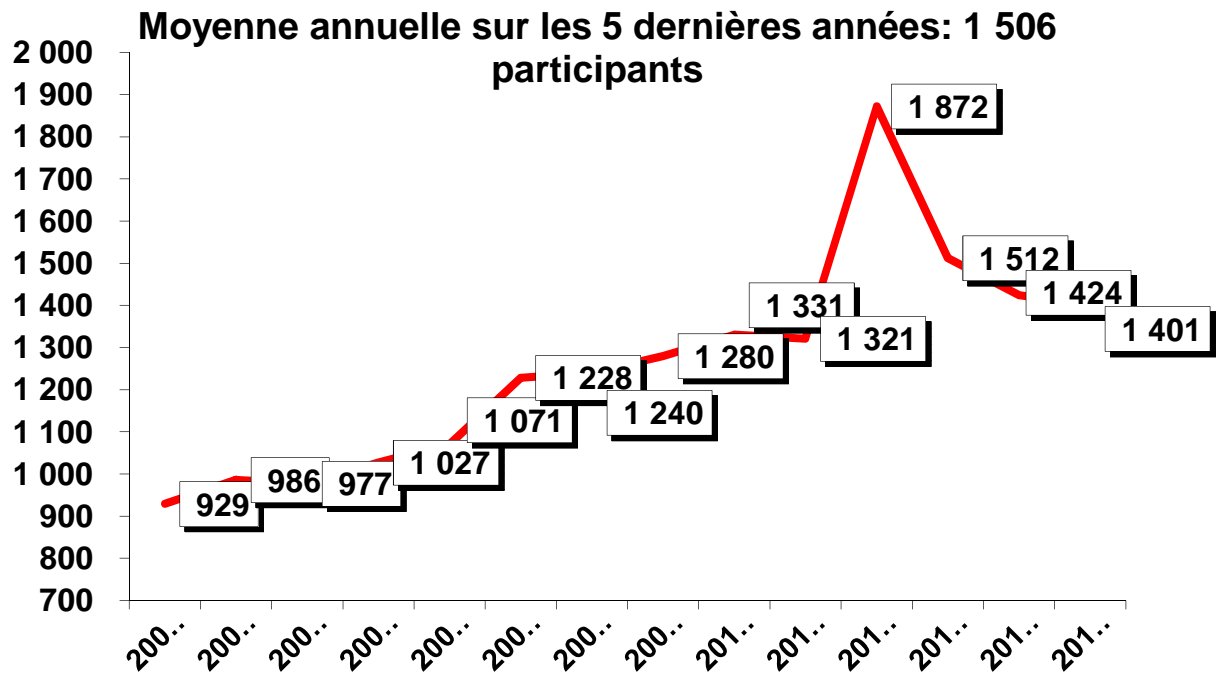
- Championnats Départementaux réalisés dans les stands du Tir National de Versailles, de Montesson et de l'Amicale des Tireurs de Buc.

CDTY

Championnats Départementaux des Yvelines

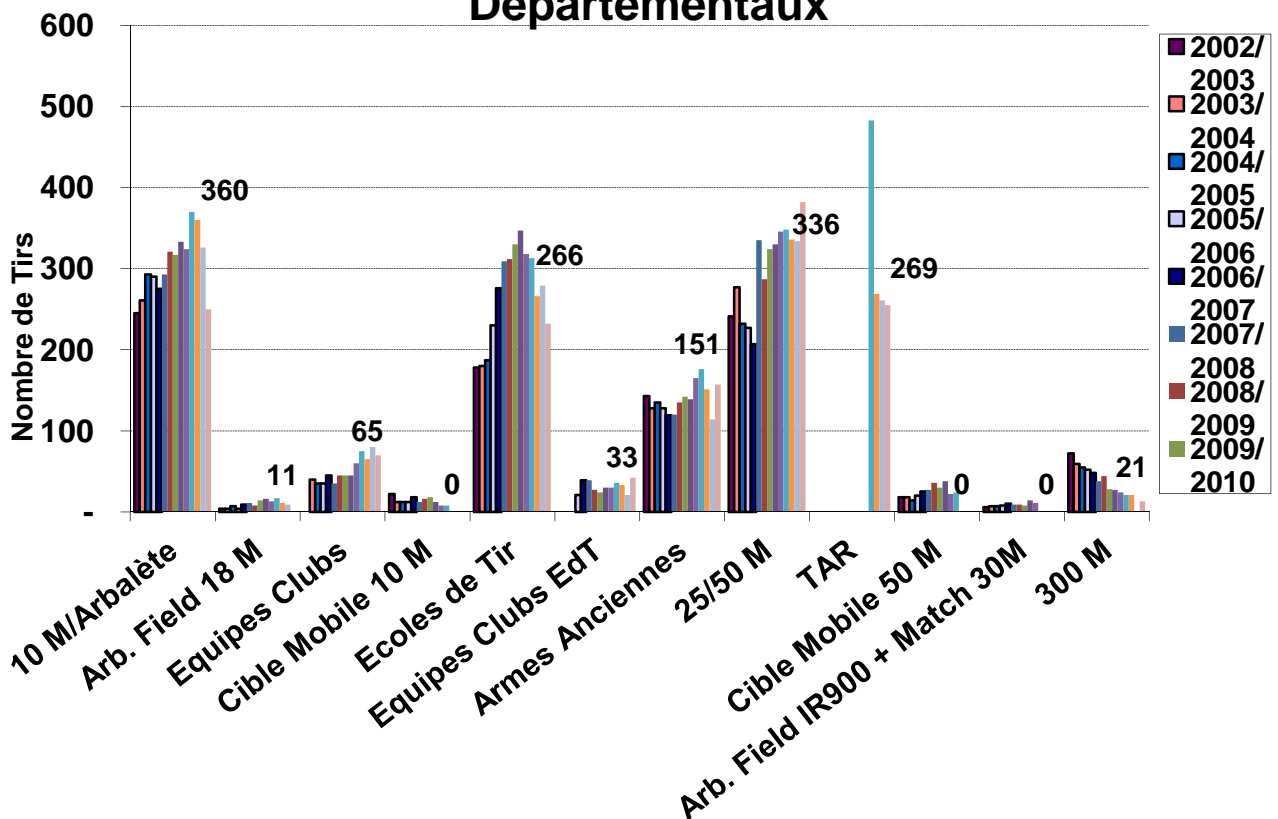
Nombre Total de Tirs

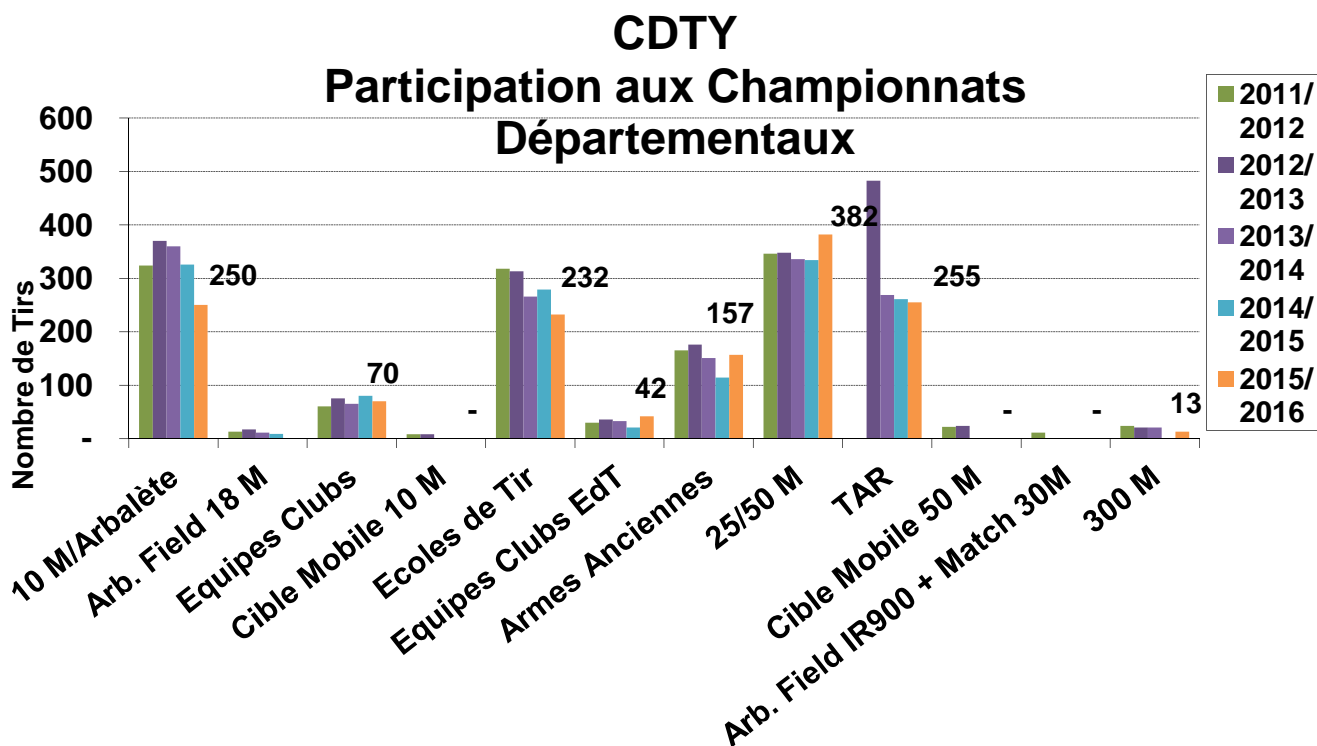
Années 2002/2003 à 2015/2016



CDTY

Participation aux Championnats Départementaux





Les tireurs Yvelinois ont, comme chaque saison, largement participé aux compétitions de la gestion sportive de la Fédération Française de Tir.

Le nombre de leurs podiums (individuels et par équipes) ressort, en 2015-2016, à 202 (171 en individuel et 31 par équipe) contre 210 l'exercice précédent.

Ils se sont classés 53 fois dans les huit premiers des championnats de France individuels, ce qui correspond à une place de finaliste dans d'autres sports.

LES PODIUMS DES TIREURS YVELINOIS

LES PODIUMS DES TIREURS YVELINOIS									
EN INDIVIDUEL	Place	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Championnats Régionaux	Premier	36	63	60	70	66	61	52	52
	Deuxième	23	54	45	43	44	44	40	53
	Troisième	19	51	51	51	45	52	52	41
Championnats de France	Premier	11	7	15	12	15	9	16	8
	Deuxième	14	8	8	6	8	11	7	16
	Troisième	8	7	12	14	11	5	5	1
TOTAL PODIUMS INDIVIDUEL		111	190	191	196	189	182	172	171
PAR EQUIPE	Place	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Championnats Régionaux	Premier	13	17	17	9	8	12	12	13
	Deuxième	4	9	13	14	8	8	11	4
	Troisième	0	7	8	14	4	6	7	6

Championnats de France	Premier	8	7	4	10	7	2	0	3
	Deuxième	0	5	4	4	4	8	5	2
	Troisième	0	3	4	3	3	4	3	3
TOTAL PODIUMS PAR EQUIPE		25	48	50	54	34	40	38	31
TOTAL PODIUMS		136	238	241	250	223	222	210	202

Je voudrais, comme les saisons passées, citer ici le nom des 5 tireurs (dont 2 plusieurs fois) qui ont remporté 8 titres de Champion de France leur discipline respective. (16 l'année dernière)

Dans les catégories Cadets à Seniors

- 3 titres pour Benoît GERMAIN, du Tir National de Versailles, en cible mobile 10m (mixte et « 30-30 ») et 50m (mixte),
- 1 titre pour Didier ULYSSE, du Tir National de Versailles, aux Tir aux Armes Réglementaires, discipline Pistolet / Revolvers,
- 1 titre pour Jules LANZA, cadet garçon de l'AST Poissy, au pistolet 50 mètres,
- 3 titre pour Carlos PACHECO, du Tir National de Versailles, dans la discipline « Bench Rest » à la carabine légère 100m, lourde 200m et Varmint for score 100m,
- 1 titre pour Claude PREHU, de Pro Patria Montesson, à la carabine 300 mètres 60bc, dans la catégorie senior 3 (plus de 60 ans).

Je rappelle qu'ils seront honorés par le Département des Yvelines, à l'occasion d'une cérémonie, en l'Hôtel du Département courant décembre 2016.

Enfin, n'oublions pas nos équipes :

- 1 titre pour Pro Patria Montesson Champion de France par Equipe au pistolet standard 10 mètres catégorie senior 2,
- 2 titres pour Le Tir National de Versailles Champion de France aux Armes Réglementaires discipline Fusil Modifié et FSA petit calibre.

Bravo à tous nos tireurs!



2. Favoriser l'émergence de nouveaux talents, en organisant des compétitions fédérales et des concours amicaux spécifiques aux jeunes de nos Écoles de Tir

- Ces épreuves continuent de connaître un engouement soutenu : 486 tirs ont été effectués cette saison, dans les Yvelines, par nos 130 jeunes de 9 à 14 ans, dans les épreuves fédérales individuelles qui leur sont réservées :

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de Tirs	315	348	339	354	377	348	478	464	438	486

-Notre Comité a également organisé, pour la 13ème saison consécutive, de janvier à juin 2016, un *Circuit des Ecoles de Tir* des Yvelines, - seul dans son genre en Ile de France - accompagnant nos poussins, benjamins, minimes et cadets 1^{ère} année de licence dans leur parcours sportif, afin de leur donner, hors compétitions

officielles, une opportunité supplémentaire de « matcher » dans d'autres clubs que le leur et se préparer à aborder tous les niveaux de la compétition.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nb de clubs organisateurs (*)	6	5	6	6	6	4	5	5	5	5	5
Nb de clubs participants	9	8	8	11	10	10	10	10	10	8	9
Nb de tireurs	129	169	146	166	149	166	163	161	133	134	127
Nb total de tirs effectués	585	670	653	695	653	501	563	580	514	458	431

La participation à ces rencontres amicales se maintient à un niveau élevé même si depuis 2 saisons nous constatons une légère baisse que nous devons analyser...

57 % d'entre eux ont participé à au moins 4 des 5 épreuves du programme. Ils ont pu, ainsi, prendre part au tirage de la traditionnelle loterie qui a récompensé deux d'entre eux.

Les Ecoles de Tir Yvelinoises confortent leur positionnement au plan régional :

- 14 podiums individuels et 5 par équipe aux championnats régionaux,
- 42 qualifications aux Championnats de France,
- 7 des 20 jeunes compétiteurs, sélectionnés par la Ligue de l'Ile de France, vainqueurs à Fécamp, le 26 juin 2016, du match des 3 Ligues (Ile de France, Normandie et Picardie) étaient Yvelinois.
- 2 places de finalistes au Championnat de France des Ecoles de Tir de Montbéliard en juillet 2016 :

* Héloïse FOURRE de l'Association Vicinoise de Tir, 5^{ème} au pistolet vitesse 5 cibles,

* Fanny BRICARD de l'Espérance du Perray en Yvelines, 6^{ème} au pistolet vitesse 5 cibles,



3. Participer à la préparation du futur des Associations, au moyen, en particulier, de dotations en matériels spécifiques, destinés aux Écoles de Tir du département

Le succès de nos Ecoles de Tir est le fruit des efforts bénévoles des moniteurs Yvelinois et, aussi, celui de la politique mise en œuvre par le Comité depuis de longues années sous la forme d'aide en armes ou matériels destinés à la compétition (vêtements de tir, chaussures, etc.) choisies par les clubs.

Rappelons que le Comité achète les matériels après fixation, au début de chaque exercice, du montant de l'aide financière, uniforme, allouée à chaque club qui reverse au Comité l'excédent éventuel de prix du matériel choisi, par rapport au montant de l'allocation.

Huit clubs faisant vivre une école de tir, ont bénéficié, cette saison, de cette aide appréciable de 1000€.

Rappelons ici que la dotation, par le CDTY, de matériels destinés aux Ecoles de Tir, est subordonnée à l'engagement, par les bénéficiaires, à ce que leurs jeunes participent au Circuit des Ecoles de Tir des Yvelines (5 concours amicaux) et aux championnats de la Gestion Sportive de la FFTir qui leur sont réservés (Critériums Départemental et Régional, Championnats Départementaux, Régionaux et de France des Ecoles de Tir).

Enfin, le Comité encourage la mutualisation, entre les clubs, des matériels de tir, conformément à l'engagement que le mouvement sportif a pris dans le cadre des obligations découlant de la signature de la Charte relative au Développement durable.



4. Faciliter la mission des Cadres techniques du département et de nos clubs, Participer à la formation de nos arbitres et assurer la préformation des futurs Animateurs de club.

- NOS ARBITRES

Catherine JACQUELIN-JUIDICCI, responsable de l'Arbitrage, au sein de notre Comité, assisté de Lionel LAMY, a animé une équipe forte de 6 femmes et 22 hommes, titulaires d'une qualification allant d'arbitre stagiaire à arbitre international.

Nicole MAURIN et Jacques MALLARME ont brillamment réussi l'examen d'arbitre départemental ISSF en 2015/2016.

14 journées d'arbitrages ont été réalisées, cette saison, pour les disciplines Ecoles de tir et 86, pour les autres disciplines.

Le très bon niveau technique de notre Corps Arbitral est entretenu, d'une part, par l'obligation requise par la FFTir, de participer à un stage de remise à niveau, organisé au moins une fois tous les quatre ans par notre Ligue, d'autre part par une séance annuelle de révision des règlements organisée sous l'égide du CDTY. Celle-ci a eu lieu le 8 mars 2015 et a regroupé 15 arbitres Yvelinois.

Que *les femmes et les hommes en rouge* trouvent, ici, l'expression de notre reconnaissance pour leur engagement associatif !

- LES FUTURS ANIMATEURS DE NOS CLUBS

Nous avons organisé dès la rentrée 2015 /2016 le 27 septembre 2015, dans les locaux de l'AT Buc, une journée dite de "positionnement" préparatoire au stage Fédéral d'Animateur de Club.

Huit tireurs, issus de clubs des Yvelines et 2 tireurs du département de l'Essonne auront ainsi écouté, cette année, les messages prodigués par nos deux formateurs : Pascal FOURRE et Olivier LAURENT, tous les deux titulaires du diplôme d'initiateur et depuis fin août 2016 du Brevet Fédéral 1^{er} degré.

Aptes à suivre la formation d'Animateur, délivrée par notre Ligue, ils viendront grossir les rangs des bénévoles, indispensables à l'accueil et au suivi des tireurs dans leur club.

Merci à nos formateurs et souhaitons une pleine réussite aux futurs encadrants, dans la concrétisation de leur bénévolat associatif !

Souhaitons aussi que leur engagement fasse des émules dans l'ensemble de nos clubs.

Le CDTY saura leur prêter attention en pérennisant cette action puisque le 1^{er} octobre 2016 nous avons effectué une nouvelle cession avec 10 stagiaires.



5. Intéresser les clubs et leurs tireurs à la pratique de la compétition

STAGES DE PERFECTIONNEMENT AU TIR A 10, 25 ET 50M

Nous avons mis en place depuis 2 ans des stages de formation pour les tireurs Yvelinois.

Trois stages de perfectionnement de tir au pistolet 10M et 25M et à la carabine 10M et 50M ont été organisés au stand de Montesson.

L'animation est faite par Clémentine DAVID (membre de l'équipe de France) pour le pistolet et par Chantal HOCHET et Carol JARDE pour la carabine.

Ils ont réuni 56 tireurs à 10m et 49 tireurs à 25/50M.

Ces stages sont pérennisés en 2016/2017 tant au 10M qu'au 25/50M (4 journées sont prévues) ils sont également orientés vers les débutants en compétition.

Merci aux présidents de Pro Patria Montesson, de l'Espérance du Perray et de l'Amicale des Tireurs de Buc de nous avoir donné accès à leurs installations.



Voilà, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs, Chers amis, un tour d'horizon aussi complet que possible des réalisations du CDTY au cours de la saison écoulée.

Ce qui précède atteste du dynamisme de notre Comité.

Je voudrais terminer ce rapport en vous alertant sur la mauvaise presse faite à notre sport à la suite des terribles événements qui ont frappés notre pays depuis un an. Des journalistes mal intentionnés (y compris de télévision étrangère) ont cherché à obtenir des interviews de votre serviteur et de présidents de clubs.

Je vous demande de rester vigilant à ce type de demande et à les renvoyer vers le service presse de notre fédération. Le président de la FFTir nous a d'ailleurs prévenu à plusieurs reprises à ce sujet.

On a également à déplorer la fermeture de 2 stands de tir dans notre ligue à la suite de décisions très politiques :

- ✓ Le stand de tir de La Courneuve qui laisse 600 tireurs sans club,
- ✓ Le stand de tir 25/50 mètres de Villebon sur Yvette

Je ne m'étendrais pas sur l'évolution de la situation du Tir National de Versailles, je laisserais à Bernard COLLOT, présent dans cette assemblée, président du TNV, le soin de vous éclairer sur la situation à ce jour.

A titre personnel, je vous remercie, ainsi que mes collègues du Comité Directeur, de la confiance et de l'aide que vous m'avez accordée.

Je vous remercie de l'attention que vous avez bien voulu prêter à la lecture de ce Rapport Moral et d'Activités. Je souhaite, aux associations que vous dirigez, de nombreux succès et, à tous nos tireurs, une excellente saison 2016-2017.



Yves ROUSSE
Président du CDTY
Le 16 octobre 2016